



#### ADDITIF N°007/ADD/C-SAA/CIPM/2025

#### RELATIF AU DAO N°007/AONO/C-SAA/CIPM/2025 DU 17 AVRIL 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- Pour les travaux de construction d'un forage équipé de PMH au Centre de Santé Intégré de Mbog Nyeb, village Nkologuene,, Département de la Lekie, Région du Centre

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, informe l'ensemble des Entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offre N°007/AONO/C-SAA/CIPM/2025 DU 17 AVRIL 2025 ci-dessus :

## AU LIEU DE

### 1. AAO en français

#### 15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

1. l'absence de la caution de soumission timbrée et du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis;
2. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
4. du non-respect de 74.07% des critères soit 20 critères essentiels sur 27;
5. l'absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé dépôt du dossier de catégorisation,
6. l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (un Atelier de forage)
7. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
8. l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
9. l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
10. du non-respect des modèles de DAO.
11. l'absence des CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signé à la dernière page ;
12. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
13. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

#### 15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (27) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ✓ Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ✓ Les références de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ✓ Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- ✓ Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ✓ La capacité financière sur **01 critère** ;
- ✓ La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;
- ✓ La présentation de l'offre sur **03 critères**.

**N.B.:** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

### AAO en anglais

#### 15. Evaluation Criteria

##### 15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

*The eliminatory criteria include:*

1. *Absence of the stamped bid and the receipt issued by the Deposit and Consignment Fund (CDEC) Deposit and Consignment Fund (CDEC) at the time of bid opening;*
2. *Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);*
3. *False declarations, fraudulent schemes or forged documents;*
4. Failure to comply with 74.07% essential criteria (21 yes out of 27);
5. Absence of the categorization certificate or the receipt for the categorization file submission,
6. *Absence of own or hired minimum equipment (one drilling workshop);*
7. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
8. Absence of integrity charter dated and signed ;
9. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
10. Non-compliance with DAO models;
11. Absence of CCAP and CCTP initialed on each page and signed on the last page;
12. *Absence of a quantified unit price in the financial offer;*
13. *Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE, SDP).*

**NB:** The internal procurement commission and the contracting authority reserve the right to authenticate any document of a doubtful nature.

### **15.2 Essential Criteria**

Technical bids will be evaluated according to the binary system (yes / no), on the basis of the **following (27)** essential qualification criteria:

- |   |                     |
|---|---------------------|
| • Qualification and experience of personnel in the project on | <b>04 criteria;</b> |
| • Company's references on                                     | <b>04 criteria;</b> |
| • Availability of materials and the essential ones on         | <b>07 criteria;</b> |
| • <b>Deadline and execution schedule</b>                      | <b>02 criteria;</b> |
| • Capability on   | <b>01 criteria;</b> |
| • Methodology of execution-execution date line on             | <b>06 criteria;</b> |
| • Presentation of bid   | <b>03 criteria.</b> |

## **RPAO**

L'évaluation Il s'agit notamment de :

1. l'absence de la caution de soumission timbrée et du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis;
2. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
4. du non-respect de 74.07% des critères soit 20 critères essentiels sur 27;
5. l'absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé dépôt du dossier de catégorisation,
6. l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (un *atelier de forage*)
7. *l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;*
8. *l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;*
9. *l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée*
10. du non-respect des modèles de DAO.
11. l'absence des CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signé à la dernière page ;
12. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
13. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et SDP).

**NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.**

### **29.1 Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (27) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) **la présentation de l'offre :** (Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPAO, sommaires, intercalaire de couleur, pagination...) soit **03 critères**
- b) **Expérience sur 04 critères**
  - B1. Expérience générale en travaux,** Expérience dans les marchés de travaux, au moins un marché dans les cinq dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
  - B2. Expérience spécifique en travaux similaires** (à ceux de l'Appel d'Offres)
- c) Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant qu'entrepreneur au moins deux marchés similaires aux travaux de (à préciser activités analogues à celle faisant l'objet des travaux) au cours des cinq dernières années
- d) Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant qu'entrepreneur des marchés similaires

aux travaux de (à préciser activités analogues à celle faisant l'objet des travaux) au cours des cinq dernières années avec une valeur cumulé de **8 000 000 (huit millions)** f

Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :

- i. Copies des premières et dernières pages du contrat enregistré;
- ii. PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ;

**e) Personnel sur 04 critères**

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel requis pour les postes-clés exigés

**NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration sera considéré comme non valable dans l'évaluation.**

En cas de présence du CV d'un même expert dans plus d'une offre ou s'il y a divergence entre les CV présentés pour le même expert, une demande d'éclaircissements lui sera adressée en vue d'établir l'offre du soumissionnaire à considérer pour son évaluation. Dans ce cas l'expert en question ne sera pas évalué dans l'Offre concurrente et son CV sera examiné à condition que celui produit pour la demande d'éclaircissement soit identique à celui dans l'offres considérée.

**f) Matériels 07 critères**

*Le Soumissionnaire doit justifier qu'il dispose en propre ou location ses matériels.*

**NB : Joindre les copies certifiées par les services compétentes, des cartes grises pour les matériels roulants et les factures d'achat indiquant le numéro de contribuable de chaque émetteur pour les autres, le cas échéant, accompagnées d'un engagement de location de matériel signé.**

**g) Capacité financière sur 01 critère**

*Les Soumissionnaires devront présenter une attestation de capacité financière d'un montant de 60% TTC du prévisionnel délivrée par une banque agréée.*

**h) Délai et planning d'exécution sur 02 critères ;**

**i) La méthodologie d'exécution sur 06 critères ;**

NB : Une grille d'évaluation détaillée cohérente avec les exigences du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres pourra être jointe en annexe à ce Règlement Particulier de l'Appel

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

Désignation		Exigences	Conforme (oui ou non)	
<b>I - Personnel d'encadrement</b>				
<b>Un conducteur de travaux</b>	Technicien supérieur en Génie Rural ou Génie civil ou équivalent	Copie certifiée conforme du diplôme		
		Expérience générale ≥3 ans Technicien supérieur		
<b>Un Chef chantier</b>	Technicien du Génie Rural ou équivalent	Copie certifiée conforme du diplôme		
		Expérience générale ≥3 ans		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Personnel d'encadrement » sur 4 oui</b>				
<b>II - Références techniques</b>				
Une référence de l'entreprise supérieure ou égale à <b>huit millions (8 000 000)</b> (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).				
Le nombre de référence de l'entreprise dans les marchés publics supérieurs ou égale <b>deux (02)</b> durant les <b>cinq (05)</b> dernières années (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).				
une référence de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des <b>trois (03)</b> dernières années (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).				
Liste des références				
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Références techniques » sur 04 oui</b>				
<b>III - Les moyens techniques et matériels</b>				
L'Entreprise doit fournir tous les documents prouvant que les équipements cités sont sa propriété : Factures – Certificat d'immatriculation – Attestation d'assurance – Si l'Entreprise envisage louer certains équipements, elle doit fournir les preuves de leur existence et la convention la liant à leur légitime propriétaire. <i>La liste des équipements pouvant être loué est limitée à : atelier de forage,</i>				
Liste du matériel				
Compresseur		En propre ou location		
Matériel de maçonnerie (brouettes, pelles, marteau, truelles, seau, etc.)		En propre		
Équipements de protection individuelle (casques, gants, bottes, blouses,...)		En propre		
GPS		En propre		
Matériel de plomberie (Chalumeau, pince à cintrer, étau, scie à métaux, etc.)		En propre		
Sonde électrique		En propre		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Moyens techniques et matériels » sur 07 oui</b>				

Désignation		Exigences	Conforme (oui ou non)
<b>IV – Délai d'exécution</b>			
Délai d'exécution	Inférieur ou égal à <b>Trois (03) mois (90 jours)</b>		
Planning conforme aux délais (Conforme au modèle du DAO)	Diagramme Gant ; Ordonnancement des tâches		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Délai d'exécution » sur 02 oui</b>			
<b>V – Capacité financière</b>			
Attestation de solvabilité financière	D'un montant au moins égal à <b>quatre millions</b> de francs CFA, délivré par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Capacité financière » sur 01 oui</b>			
<b>VI – Méthodologie</b>			
Organisation du travail en équipes ou ateliers ;			
Contrôle de qualité (Organisation du contrôle de qualité interne)			
Dispositions prévues pour la Protection de l'environnement			
Mesures d'hygiène et de sécurité (Hygiène et de sécurité du chantier - Signalisation)			
Mobilisation du personnel local. Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)			
Rapport de visite de site, Date, signature et cachet du soumissionnaire			
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Méthodologie » sur 06 oui</b>			
<b>VIII – Présentation de l'offre</b>			
Page de garde (Avec mention MINDDEVEL, CIPM, Titre de l'AO, N° et Financement ainsi que le nom de l'Entreprise, Adresse, le n° du Registre de Commerce et le Numéro du Contribuable)			
Chaque première page de la pièce signée par le soumissionnaire porte son en-tête			
Pièces classées dans l'ordre annoncé dans le sommaire et Intercalaires couleurs (avec sommaire de la partie)			
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Présentation de l'offre » sur 03 oui</b>			
<b>TOTAL DE OUI A OBTENIR SUR 27 OUI</b>			
<b>Le soumissionnaire a-t-il obtenu au moins 20 oui des 27 critères essentiels</b>			

## LIRE :

### AAO en français

#### 15.3 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels.

Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

1. l'absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis;
2. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC)
4. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
5. du non-respect de 72.41% des critères soit 21 critères essentiels sur 29;
6. l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (un *atelier de forage*)
7. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
8. l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
9. l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
10. du non-respect des modèles de DAO.
11. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
12. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et SDP).

**NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.**

#### 15.4 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (29) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ✓ Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

- ✓ Les références de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ✓ Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- ✓ Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ✓ La capacité financière sur **01 critère** ;
- ✓ La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- ✓ La présentation de l'offre sur **03 critères**

**N.B.:** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## AAO en anglais

### 15. Evaluation Criteria

#### 15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

1. Absence of the stamped bid at the time of bid opening;
2. Failure to submit, beyond the **48(forty-eight)** hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
3. Failure to submit, beyond the **48(forty-eight)** hours deadline after the opening of bids the receipt issued by the Deposit and Consignment Fund (CDEC)
4. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
5. Failure to comply with 71.41% essential criteria (21 yes out of 29);
6. Absence of own or hired minimum equipment (*one drilling workshop*);
7. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
8. Absence of integrity charter dated and signed ;
9. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
10. Non-compliance with DAO models;
11. Absence of a quantified unit price in the financial offer;
12. Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE, SDP).

**NB:** The internal procurement commission and the contracting authority reserve the right to authenticate any document of a doubtful nature.

#### 15.2 Essential Criteria

Technical bids will be evaluated according to the binary system (**yes / no**), on the basis of the **following (29)** essential qualification criteria:

- |   |                     |
|---|---------------------|
| • Qualification and experience of personnel in the project on | <b>04 criteria;</b> |
| • Company's references on                                     | <b>04 criteria;</b> |
| • Availability of materials and the essential ones on         | <b>07 criteria;</b> |
| • <b>Deadline and execution schedule</b>                      | <b>02 criteria;</b> |
| • Financially capability                                      | <b>01 criteria;</b> |
| • Methodology of execution-execution date line on             | <b>08 criteria;</b> |
| • Presentation of bid   | <b>03 criteria.</b> |

## RPAO

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après: Etant entendu qu'un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel

### 29.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de l'un ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

1. l'absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis;
2. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
3. la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC)
4. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
5. du non-respect de 72.41% des critères soit 21 critères essentiels sur 29;
6. l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (*un atelier de forage*)
7. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
8. l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

9. l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
10. du non-respect des modèles de DAO.
11. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
12. l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et SDP).

**NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.**

### 15.5 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des (29) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ✓ Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ✓ Les références de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ✓ Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- ✓ Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ✓ La capacité financière sur **01 critère** ;
- ✓ La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- ✓ La présentation de l'offre sur **03 critères**

**N.B. :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

Désignation		Exigences	Conforme (oui ou non)			
<b>I - Personnel d'encadrement</b>						
<b>Un conducteur de travaux</b>	Technicien supérieur en Génie Rural ou Génie civil ou équivalent	Copie certifiée conforme du diplôme				
		Expérience générale ≥3 ans Technicien supérieur				
<b>Un Chef chantier</b>	Technicien du Génie Rural ou équivalent	Copie certifiée conforme du diplôme				
		Expérience générale ≥3 ans				
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Personnel d'encadrement » sur 4 oui</b>						
<b>II - Références techniques</b>						
Une référence de l'entreprise supérieure ou égale à <b>huit millions (8 000 000)</b> (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).						
Le nombre de référence de l'entreprise dans les marchés publics supérieurs ou égale <b>deux (02)</b> durant les <b>cinq (05)</b> dernières années (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).						
une référence de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des <b>trois (03)</b> dernières années (1 <sup>ère</sup> et dernière page des contrats ou certificat de bonne fin).						
Liste des références						
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Références techniques » sur 04 oui</b>						
<b>III - Les moyens techniques et matériels</b>						
L'Entreprise doit fournir tous les documents prouvant que les équipements cités sont sa propriété : Factures – Certificat d'immatriculation – Attestation d'assurance – Si l'Entreprise envisage louer certains équipements, elle doit fournir les preuves de leur existence et la convention la liant à leur légitime propriétaire. <i>La liste des équipements pouvant être loué est limitée à : atelier de forage,</i>						
Liste du matériel						
Compresseur		En propre ou location				
Matériel de maçonnerie (brouettes, pelles, marteau, truelles, seau, etc.)		En propre				
Équipements de protection individuelle (casques, gants, bottes, blouses,...)		En propre				
GPS		En propre				
Matériel de plomberie (Chalumeau, pince à cintrer, étau, scie à métaux, etc.)		En propre				
Sonde électrique		En propre				
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Moyens techniques et matériels » sur 07 oui</b>						
<b>IV - Délai d'exécution</b>						
Délai d'exécution	<b>Inférieur ou égal à Trois (03) mois (90 jours)</b>					
Planning conforme aux délais (Conforme au modèle du DAO)	Diagramme Gant ; Ordonnancement des tâches					
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Délai d'exécution » sur 02 oui</b>						
<b>V - Capacité financière</b>						
Attestation de solvabilité financière	D'un montant au moins égal à <b>quatre millions de francs CFA</b> , délivré par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.					
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Capacité financière » sur 01 oui</b>						
<b>VI - Méthodologie</b>						
Organisation du travail en équipes ou ateliers ;						

Désignation	Exigences	Conforme (oui ou non)
Contrôle de qualité (Organisation du contrôle de qualité interne)		
Dispositions prévues pour la Protection de l'environnement		
Mesures d'hygiène et de sécurité (Hygiène et de sécurité du chantier - Signalisation)		
Mobilisation du personnel local. Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)		
Rapport de visite de site, Date, signature et cachet du soumissionnaire		
Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP); Paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire		
Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Méthodologie » sur 08 oui</b>		
<b>VII – Présentation de l'offre</b>		
Page de garde (Avec mention MINDDEVEL, CIPM, Titre de l'AO, N° et Financement ainsi que le nom de l'Entreprise, Adresse, le n° du Registre de Commerce et le Numéro du Contribuable)		
Chaque première page de la pièce signée par le soumissionnaire porte son en-tête		
Pièces classées dans l'ordre annoncé dans le sommaire et Intercalaires couleurs (avec sommaire de la partie)		
<b>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Présentation de l'offre » sur 03 oui</b>		
<b>TOTAL DE OUI A OBTENIR SUR 29 OUI</b>		
<b>Le soumissionnaire a-t-il obtenu au moins 21 oui des 29 critères essentiels</b>		

Le présent communiqué tenant lieu d'information à titre individuel.

SAA, le 16/05/2025

**Le Maire de la Commune de SAA**



**Ampliations:**

- DDMINMAP/L
- PRESIDENT/CIPM;
- ARMP;
- SOUMISSIONNAIRES;
- AFFICHAGE /ARCHIVES